Loi n°82-600 du 13 juillet 1982
Modifiée
Articles L125-1 et suivants et L122-7 du
code des assurances

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DEMANDE COMMUNALE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Référence iCatNat : 17008-MTD-220101-1

Localisation du phénomène

Commune :	Andilly (17008)
Département :	Charente-Maritime (17)
Arrondissement :	Rochelle (La) (173)

Date et heure du phénomène

Du : 01/01/2022 00:00 au 31/10/2022 23:59

Identification du phénomène

E - Sécheresse/Réhydratation des sols

Mesures de prévention

Plan communal de sauvegarde, PPRN sécheresse approuvé.

Nombre de bâtiments endommagés

1

Signataire

Civilité :	Monsieur	Fonction :	Maire d'ANDILLY
Nom :	FAGOT	Date :	14/02/2023
Prénom :	Sylvain		